L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, DEC. 29, 1898. No. 47



NOS SOUHAITS

DE

Bonne Annee.

★ ★ ★

A Nos Lecteurs Presents et Futurs,

C'EST la coutume au seuil de l'année nouvelle de s'adresser entre parents et amis les vœux que l'affection et l'amitié inspirent. Il semble que notre faiblesse humaine se fortifie de ces témoignages affectueux, qui viennent comme d'heureux présages parer de fleurs brillantes ce terrible inconnu, cet avenir poignant de doute et d'anxiété, cette porte ouverte sur l'éternité : l'année nouvelle.

Les lecteurs d'un journal forment eux aussi une véritable famille, famille intellectuelle, dont la communauté d'opinions, la communion des idées assurent l'intime cohésion.

Un journal, c'est, ou plutôt ce devrait toujours être, non pas l'opinion d'un individu, mais bien l'opinion d'un collectivité, le reflet, l'expression de la pensée de tous.

Nous savons être l'interprête de tous nos lecteurs, en nous faisant aujourd'hui l'écho de leurs cœurs pour transmettre les vœux et les souhaits qu'ils formulent pour tous ceux qui, connus ou inconnus, partagent leurs profondes convictions, leurs ardents espoirs.

Puisse l'année 1899 être la douzième heure, le Midi resplendissant de soleil et de lumière du jour dont l'aurore s'est levée sur le Dominion en 1896.

Jour de justice et de prospérité, jour de gloire qui comptera à jamais parmi les plus brillants de l'histoire du Canada ! !

Puisse Dieu clément nous assurer longtemps l'homme éminent, honneur de notre race, qui préside aux destinées de notre pays.

Longue vie et prospérité à Sir Wilfrid Laurier ! !

Puisse l'année 1899 voir le triomphe des sains principes d'un libéralisme élevé, basé sur l'amour de la patrie, le respect des races et des croyances, la prospérité matérielle de tous ceux qui par leur travail, sous une forme quelconque, concourent au développement du domaine commun.

Puisse cette année nouvelle voir l'accord, l'union complète sans distinction de partis, de tous les gens honnêtes dont l'unique souci est la gloire de la patrie.

Paix et prospérité sur le sol du Dominion aux hommes de bonne volonté !

Puissent les haines aveugles disparaître ! Puissent les ambitions personnelles, les égoïsmes mesquins, abdiquer leurs erreurs, s'évanouir comme la fumée d'un foyer, pour laisser intacte et sans ombre l'éclatante lumière de la flamme ! .

Ah ! si la moitié de ces vœux que tous nous formons au plus profond de notre cœur pouvaient seulement se réaliser, quelle ère de gloire et de prospérité s'ouvrirait pour le Dominion !

Quel beau spectacle serait celui de notre peuple marchant avec cet accord touchant qui est la condition première du succès !

Du moins pouvons-nous plus raisonnablement espérer voir nos souhaits individuels se réaliser, et c'est avec confiance en la bonté divine que nous offrons à tous nos concitoyens du Manitoba et du Nord-Ouest nos vœux de réussite et de bonheur.

Puisse le Manitoba se couvrir de ces riches moissons qui sont l'orgueil de son été, la joie de son automne !

Nulle population, certes, n'est plus digne des faveurs de la Divine Providence que celle qui peuple les prairies de l'immense Nord-Ouest.

Courageux, opiniâtre, travailleur, ce peuple de fermiers, voués comme les patriarches antiques aux durs labeurs de la terre nourricière, est, sans conteste, le plus bel exemple de ce que peut l'énergie associée au savoir.

Espérons donc en l'abondance de la récolte prochaine ; que vos greniers regorgent de ce blé merveilleux, dur comme la pierre, doré comme l'or, unique au monde.

Que vos troupeaux croissent et multiplient à l'infini, emplissant la prairie de leurs multitudes innombrables.

Que votre foyer s'égaye des cris des nouveaux-nés, joie de la famille.

Sans doute, l'infatigable voyageuse, la mort heurtera à la porte de quelques-uns, car le temps qui accroit les forces des uns diminue celles des autres ; l'enfant grandit à l'heure même où le vieillard s'éteint ; souhaitons à tous ceux pour qui sonnera l'heure de l'adieu suprême, de prendre place au séjour des bienheureux !

Quant à nous, chers lecteurs, nous n'avons d'autres souhaits à formuler que de continuer à recevoir en l'année nouvelle, l'appui si chaleureux dont vous vous montrâtes prodigues envers nous, et nous n'avons d'autre ambition, d'autre désir que de continuer à mèriter comme par le passé votre approbation.

Notre récompense sera dans votre réussite, dans le triomphe de notre parti, auquel est indissolublement lié l'avenir de notre race et la prospérité du Dominion.



ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis	$1.00
Europe (compris le port)	2 50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne	10 cts
Chaque insertion subsequente	8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cent chacune.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'echo de Manitoba."

adresse

L'ECHO DE MANITOBA,

Bureaux - 435 Rue Main

BOITE 1309, *WINNIPEG, MAN.*

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. H. d'HELLENCOURT, Rédacteur

Au "Pionnier."

Nous pouvons assurer *Le Pionnier* que nous avons consciencieusement lu sa réponse à *La Verite*, et nous l'aurions certainement mentionnée si la même *Verite* du 10 décembre n'était venue conclure d'une façon qui nous a puru péremptoire.

Nous nous en tenons à la conclusion de M. Tardivel.

Rectification.

Monsieur l'Éditeur de L'ÉCHO de MANITOBA.

CHER MONSIEUR,

Dans votre numéro du 15 décembre dernier, et sous le titre : "La Langue Française," vous me faites dire ceci :

"Les parents doivent exiger que "le bon vieux français que nous "avons appris sur les rives bénies "du St Laurent soit la langue exclusive du *pays*."

Vouloir que la langue française soit la langue exclusive du *pays*, c'est-à-dire, du Manitoba et, particulièrement, de Winnipeg, voilà, certes, une prétention dont je ne veux pas accepter la paternité.

Aussi, n'ai-je pas écrit : ".... langue exclusive du pays," mais bien : ".... langue exclusive du foyer," ce qui n'est pas du tout la même chose.

Au moment de clore ma lettre, j'apprends qu'un Canadien-Français a été trouver les maîtres d'une de nos écoles catholiques et leur a défendu d'enseigner la langue française à ses enfants.

L'auteur de cet exploit a déjà tant de prouesses de divers genres à son actif, qu'il aurait bien dû *se reposer sur ses lauriers*.

S'il le peut, qu'il lise le *Free Press* du 19 de ce mois et il verra que, même les Anglais ne sauraient être de son avis.

Agréez, Monsieur l'Editeur, l'assurance de mon entier dévouement.

UN CITOYEN.